

prendre en compte les risques mais également pour saisir les opportunités apportées par les technologies » (p. 308).

S'il fallait trouver des défauts, on regrettera l'absence d'une réflexion conclusive plus consistante (pp. 317-319). Se limitant à quelques pages fort intéressantes, celle-ci semble minime en comparaison de la consistance du corpus principal. Cette impression est sans doute appuyée par l'habitude de déléguer à cette partie une reprise concise des idées principales dans une mise en perspective. Tel n'est pas le cas ici, comme pour le reste de l'ouvrage où l'auteur, on l'aura compris, se démarque volontairement des procédés « classiques » de mise en forme au service de la compréhension. De ce fait, cette brièveté préméditée permet certes d'ouvrir à d'autres approfondissements ultérieurs, mais positionne justement le discours dans une dimension « d'actualité bouillonnante », en mouvement permanent. Elle a ainsi le mérite de ne pas clore la réflexion sur des positions figées dans un domaine où elle ne sera qu'une succession de remises en question.

Enfin, on retiendra la citation d'Arthur C. Clarke, auteur de science-fiction, qui avec des mots qui pourraient résumer à eux seuls la volonté prospective de cette approche, dresse une image qui collerait parfaitement à celle de la condition de la recherche en *NBC*, « la seule façon de découvrir les limites du possible, c'est de s'aventurer un peu au-delà dans l'impossible ». S'y associent ceux de l'auteur pour qui la dimension éthique reste profondément inéluctable : « Tout ce qui est imaginé, n'est pas aujourd'hui réalisable, bien sûr, mais suffisamment de choses le deviennent pour qu'il soit urgent de discuter du monde que nous désirons » (p. 317).

Gilles Boenisch

CREM, université Paul Verlaine-Metz
gilles.boenisch@gmail.com

Ahmed DAHMANI, José DO-NASCIMENTO, Jean-Michel LEDJOU, Jean-Jacques GABAS, dirs, *La démocratie à l'épreuve de la société numérique*. Paris, Éd. Gemdev/ Éd. Karthala, coll. Hommes et sociétés, 2007, 375 p.

Cet ouvrage collectif, issu de travaux sur les enjeux de la société de l'information, conduits par le Centre de recherche Analyse des

mutations économiques, des technologies de l'information et des sociétés/Collège d'études interdisciplinaires (AMETIS/CE) de l'université Paris-Sud 11, s'inscrit dans la continuité de l'ouvrage dirigé par Jean-Jacques Gabas et publié aux éditions Karthala en 2005, sous le titre *Société numérique et développement en Afrique. Usages et politiques publiques*. Il comprend trois sections d'importance inégale : « La société numérique et les exigences de la démocratie » (pp. 11-137) ; « La société numérique au service de la Démocratie » (pp. 139-338) ; « La société numérique et les menaces contre la démocratie » (pp. 339-368).

En préambule, Éric Georges, professeur de communication à l'université du Québec, analyse la « société de l'information » (p. 6) au prisme d'une approche fondée sur l'économie politique, intégrant par ailleurs les hypothèses de Dominique Carré, Vincent Mosco et Érik Neveu qui s'emploient à montrer « la face économique (le plus souvent cachée) de la communication » (p. 27). Ensuite, la première partie de l'ouvrage s'ouvre sur « Les logiciels libres et formats ouverts pour l'accessibilité citoyenne » (pp. 33-46) où Benoît Sibaud, président de l'Association pour la promotion et la recherche en informatique libre (April), pose le problème de la transparence, de l'indépendance et du libre accès (p. 35). La triade citoyen, administrations et collectivités y est abordée à la lumière des logiciels libres (p. 46). Puis, dans la « Stratégie concurrentielle des collectivités territoriales et construction de la Société numérique » (pp. 47-60), Amel Attour-Oueslati, doctorante en économie à l'université de Nice Sophia-Antipolis, traite de la situation en Europe, principalement en France, en faisant le point sur la connectivité des collectivités territoriales qui fait apparaître différents types de marchés (pp. 51-54). « L'impératif de régulation et de transparence » est quant à lui abordé par Jose Do-Nascimento, juriste, politologue et ingénieur d'études au ametis/cei de l'université Paris-Sud 11, avec la thématique de la régulation – « L'internet entre acteurs publics et privés. Vers une régulation centrifuge ou centripète ? » (pp. 60-90) – vis-à-vis de laquelle il prône une gestion internationale du réseau (p. 65). Quant à Audrey Lonidan-Baudrier, docteur en économie de l'université Paris I-Panthéon Sorbonne, elle prolonge cette réflexion dans « De la régulation à l'interrégulation. La gouvernance des télécommunications à l'épreuve des principes démocratiques » (pp. 93-

101). Elle s'interroge notamment sur les rapports de l'interrégulation à la démocratie politique (p. 94). Jose Do-Nascimento revient sur « La régulation de l'internet au regard du Droit public » (pp. 109-119) et sur « La réforme de la gouvernance de l'internet au Sommet mondial sur la société de l'information (smsi), pp. 121-136). À ce sujet, il développe la notion de compétence de régulation appliquée à l'internet (p. 114), tandis que la tutelle américaine sur la gouvernance de l'internet est décrite par Stéphane Koch, spécialiste de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (icann, p. 123).

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, Laurence Monnoyer Smith, Professeur à l'université de technologie de Compiègne propose : « Derrière l'urne, le citoyen, les rituels de vote sont-ils intangibles ? » (pp. 139-148) qui porte sur la réflexion du vote électronique et du vote en ligne en Europe, deux processus de vote qui diffèrent selon la matérialité du vote (p. 145). Céline Desmarais, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Savoie, Hélène Michel, docteur en management public et Jean Moscarola professeur à l'université de Savoie, prennent pour prétexte le grand débat sur l'avenir de l'école française, organisé par Luc Ferry, afin d'analyser le débat citoyen. Les discours sont étudiés via l'analyse de contenu, la citation et l'analyse lexicale assistée par ordinateur, l'analyse critique du processus ainsi que les apports de l'analyse de la presse. Dans le même registre, Marion Ben-Hammo, ATER en science politique à l'université Paris 8, interroge l'internet non pas comme un vecteur en soi d'un renouvellement de la démocratie, mais comme un support accompagnant les pratiques citoyennes dans l'espace public local (p. 170) dans « Internet : un outil au service de la démocratie participative locale ? Les usages d'internet dans les conseils de quartiers parisiens ». Pour sa part, Marie-Gabrielle Suraud, maître de conférence en sciences de l'information et de la communication à l'université Toulouse 3, traite de la participation effective citoyenne via le net : « Le débat électronique, Entre agir communicationnel et stratégie militante » (pp. 179-192). En prenant comme prétexte l'analyse de l'espace public, l'auteure tente de mesurer la représentativité des citoyens à travers leurs traces laissées sur le net, qui peuvent témoigner d'une certaine démocratie comme l'exemple de l'usine chimique AZF à Toulouse (p. 191).

L'autre volet de la deuxième partie met l'accent sur la relation gouvernants/gouvernés. Il se compose d'un article intitulé : « Gouvernance et nouvelles technologies » (pp. 193-206) de Dominique de Saint Sernin, professeur agrégé en sciences de gestion, et Jean Michel Ledjou, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication de l'université Paris-Sud 11. La pertinence de l'introduction et de l'utilisation des technologies de gestion, d'information et de communication est posée en même temps qu'est notée une faible participation des citoyens au processus électoral. Après une description des enjeux de l'e-évolution (pp. 195-202), les auteurs déduisent qu'en « prônant la transparence, en misant sur les nouvelles possibilités de dialogue avec les citoyens, l'administration en ligne peut resserrer le lien de confiance avec les administrés, mais au-delà contribuer à rapprocher les citoyens du corps politique [...]. Le risque d'une « virtualisation » de la relation avec les pouvoirs publics est intrinsèquement lié à l'usage des technologies » (p. 202). Encore faudrait-il que les citoyens puissent accéder aux TIC et qu'ils n'aient pas de préoccupations plus vitales.

Le dernier volet de cette partie – « Nouveaux supports d'expression et formation » (pp. 207-368) – est riche de cinq contributions : « Les nouvelles logiques d'expression : « blogs et journalisme participatif, vers une e-démocratie » (Iannis Pledel, pp. 209-223) ; « De la liberté de la presse à la liberté d'expression : quand les blogs s'emmêlent, RSF s'en mêle... » (Valérie Jeanne-Perrier, Étienne Candell, pp. 225-239) ; « Les forums de discussion sur les sites web de la presse quotidienne nationale : régulation et participation » (Sophie Falguères, pp. 241-251) ; « Une blogosphère démocratique ? » (Roger Bautier, pp. 256-263) ; et enfin « Le forum de discussion, entre démocratie et affirmation « néo-communautaire » : l'exemple de zouker.com » (Alex Laupeze, pp. 265-276).

Diplômé en épistémologie économique de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Iannis Pledel parle de journalisme citoyen ou journalisme participatif avec les outils de communication que sont les blogs (p. 210). Et de poser la question, le blog « peut-[il] remodeler le débat démocratique ? » (*ibid.*). Dans certains pays, les blogs sont apparus comme un moyen pour révéler des affaires publiques tel le « Monicagate ». En s'inspirant des travaux de

Francisco Varela (*Autonomie et connaissance. Essai sur le vivant*, trad. de l'américain par Paul Bourguin et Paul Dumouchel, Paris, Éd. Le Seuil, 1979 [1989]) et de Daniel Bougnoux (*La communication contre l'information*, Paris, Hachette, 1995), l'auteur introduit le concept de clôture informationnelle (pp. 215-220). Valérie Jeanne-Perrier, enseignante au CELSA, aborde le thème de la liberté de la presse par rapport aux blogs sous la surveillance de Reporters Sans Frontières (RSF, p. 226). L'éthique y est abordée ainsi que la pédagogie de l'action médiatique. Il vrai qu'en incitant à la pratique des écrits de réseaux via les blogs, RSF entend promouvoir la liberté de la presse et des médias, mais le risque n'est-il pas d'inciter les citoyens à la pratique du journalisme d'information, en détournant la forme originelle du blog qui est celle d'un journal intime. Sophie Falguères, docteur en sociologie et ATER à l'université Toulouse 2, analyse : « Les forums de discussion de sites web de la presse quotidienne nationale : vers un renouvellement des mandats d'expression ? » (pp. 241-263). Pour interroger la société numérique et la démocratie, l'auteure prend pour prétexte l'exploration des forums de discussion (p. 241), à partir des journaux *Le Monde* et *Libération*. Ainsi s'interroge-t-elle sur la pertinence des forums des sites de presse en la comparant avec la prise de parole dans les médias de masse (p. 244) à travers l'analyse énonciative qui est « l'étude des modalités du dire » (p. 245).

Roger Bautier, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Paris 8, se demande si « la blogosphère est démocratique » (pp. 253-263). En spécifiant la description topologique issue des réseaux techniques et sociaux, il constate que la théorie des graphes a « suscité chez les amateurs de ce type de sites web une réflexion à propos des effets des "lois de puissance" sur leurs pratiques à partir de diverses interventions d'observateurs et d'acteurs de la blogosphère » (p. 259). Ainsi montre-t-il les limites de la communication au sein de cet espace. Alex Laupeze, docteur en anthropologie de l'université Paris 8, clôt le débat avec « Le forum de discussion, entre démocratie et affirmation « néo-communautaire » : l'exemple de zouker.com » (pp. 265-276). À partir des traits identitaires et de la définition d'une « centralité numérique », il met en évidence une conception « néo-communautaire » des Antillais (p. 265). Étant donné que dans le système politique et intellectuel français, les communautés culturelles

sont proscrites, l'auteur craint des dérapages quant à l'universalisme et à la République qui seraient menacés (p. 275).

Enfin le quatrième volet de la deuxième partie s'intitule : « La transition démocratique » (pp. 279-338). Jean Michel Ledjou – « Les TIC : un viatique pour démocratiser l'Afrique ? » (pp. 279-291) – traite de la démocratie avec les TIC, et pense que, « face à une société de l'information «apatride», une meilleure représentation de l'Afrique au sein des instances internationales se révèle indispensable (p. 290). Ahmed Dahmani, économiste, enseignant-chercheur à l'université Paris-Sud II s'inquiète quant à lui des dérives d'une démocratisation numérique au Maghreb dans « Économie politique de l'internet au Maghreb : incertitudes d'une démocratisation du numérique » (pp. 293-324). Il constate que si sa progression a été remarquable par rapport à la moyenne africaine et arabe, il n'en demeure pas moins que de nombreux obstacles socioéconomiques et institutionnels freinent son développement. Qu'en est-il de l'Afrique ? Dans « Société civile et construction de la Société de l'information en Afrique de l'ouest : entre marginalisation et implication (pp. 325-338), Olivier Sagna, maître-assistant à l'école de bibliothécaires et archivistes de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, pose le problème de la participation de la société civile dans la construction de la société de l'information, en Afrique de l'Ouest. À partir de l'exemple sénégalais, il décrit la situation en élargissant son étude au niveau de l'UMEOA (Union monétaire de l'Afrique de l'Ouest) et en arrive à la conclusion que « la société civile et le secteur privé sont peu impliqués dans ces dynamiques » (p. 337).

Dans la troisième et dernière partie de l'ouvrage : « La société numérique et les menaces contre la démocratie », Pierre Fargeaud, expert informatique au Centre d'expertises CELOG, aborde le problème de la cybercriminalité – « Les usages criminels et réactions législatives Les pratiques criminelles via l'internet » (pp. 341-358) – dont les contours sont difficiles à cerner au regard des lois nationales, et présente quelques aspects de la cybercriminalité internationale selon le prisme d'organisations comme Europol et Interpol (p. 355). C'est ensuite au tour de Xavier Guchet, maître de conférences en philosophie à l'université Paris I-Panthéon Sorbonne, de parler de la biométrie et des inquiétudes des citoyens

français dans « Libertés et dérives sécuritaires, *Big Brother* nous regarde-t-il vraiment ? La biométrie au service d'un pouvoir inédit » (pp. 359-368). Si, d'un côté, la procédure se veut rassurante, notamment à l'école (par exemple l'accès des élèves à la cantine scolaire), de l'autre, elle paraît comme l'instrument d'un pouvoir de plus en plus oppressant (p. 368).

Riche et bien documenté, *La démocratie à l'épreuve de la société numérique* soulève néanmoins un certain nombre de problèmes, notamment au regard des rapports entre la société, au vu de son fonctionnement politique, et les TIC. D'une part, l'émergence de celles-ci influence indéniablement le jeu politique et, d'autre part, la démocratie agit sur les pratiques citoyennes. D'ailleurs, la question à laquelle les auteurs ont tenté de répondre demeure l'accessibilité des citoyens. Si des exemples ont été cités en France, en Afrique du Nord et au sud du Sahara, en revanche, l'Asie et le continent américain n'ont pas été traités. Ce qui aurait permis d'avoir une vue globale et plus fine de la société numérique, en particulier dans le monde anglo-saxon. Par ailleurs, la troisième partie du livre – comportant peu de contributions – et qui traite des menaces de la démocratie, aurait pu être plus développée, d'autant que ce volet est fondamental pour les citoyens qui cherchent à se protéger des dérives de la société numérique. Pour autant, cela n'enlève en rien la pertinence des sujets évoqués qui permettront aux lecteurs d'avoir des informations souvent ignorées au sujet de cette société numérique.

Hadj Bangali Cissé

CREM, université Paul Verlaine-Metz
cissehadj@hotmail.com

Mariângela S. L. FUJITA, Regina MARTELETO, Marilda LARA, eds, *A dimensão epistemológica da Ciência da Informação e suas interfaces técnicas, políticas e institucionais nos processos de produção, acesso e disseminação da informação* [La dimension épistémologique de la science de l'information et ses interfaces techniques, politiques et institutionnelles dans la production, l'accès et la diffusion de l'information]. São Paulo, Fundepe Editora/Editora e Cultura Acadêmica, 2008, 266 p.

La dimension épistémologique de la science de l'information et ses interfaces techniques, politiques et institutionnelles dans la production, l'accès et

la diffusion de l'information est composé d'un échantillon de contributions présentées dans sept groupes thématiques de travail (GTS) de l'ANCIB (Association nationale des programmes doctoraux et de la recherche en sciences de l'information et de la communication), lors de la rencontre nationale de cette société qui s'est tenue en 2006. Il comprend également la conférence inaugurale prononcée par Bernd Frohmann, de l'université Western Ontario (Canada). La présentation de l'ouvrage par Regina Marteleto et Marilda Lara (pp. 3-15) offre un bilan historique et thématique de la constitution des groupes de travail de l'ANCIB depuis 1994. En mettant en relief son importance pour les sciences de l'information et de la communication (sic), enrichie par une histoire institutionnelle et associative de presque deux décennies, ces groupes attestent de la croissance, de la confluence et de la rénovation des axes de recherche qui résultent de la production de la connaissance dans les programmes doctoraux et les laboratoires.

Certaines contributions sont fondées sur des référents théoriques forts. Ainsi Bernd Frohmann – « Le caractère social, matériel et public de l'information » (pp. 17-34) – s'appuie-t-il sur les analyses de Michel Foucault pour étudier l'impact des pratiques documentaires courantes, ancrées dans des institutions et des technologies du numérique. Si les sic tentent de comprendre les aspects sociaux, éthiques, politiques et culturels de l'information, il faudrait y ajouter les études sur le document (sa constitution, la formation de ses critères de validité et d'organisation), fondées sur des pratiques documentaires à même de soutenir des champs de pouvoir. Pour sa part, Marco Antônio Almeida – « Pratiques, inscriptions et réseaux sociaux : contribution à la théorie sociale et réflexion sur l'identité des sciences de l'information et de la communication » (pp. 37-50) – sollicite les travaux de Pierre Bourdieu, Howard S. Becker et Bruno Latour pour y puiser des éléments permettant de réfléchir aux relations qui forgent et stabilisent des champs sociaux et les appliquer aux travaux en sic. Si l'information est envisagée comme un phénomène formé par diverses strates de réalisation, au Brésil, les recherches dans cette discipline présentent une grande dispersion. Elles se manifestent par une complexification des études via la formation de réseaux d'appropriation et la transformation des résultats.